

Journée de formation ADH Provence-Alpes-Côte d'Azur

Siège social

EHESP
5, av. du Pr Léon
Bernard
35043 Rennes
Cedex

Association loi
1901,
déclarée le
11/12/1961 à
Paris

Organisme formateur

DRTE le
19/09/1997
n° d'agrément :
533 505 638 35
code APE 804C
code NAF 8211Z
N° SIRET 327-181-
145 00019

ADH - Banque Société Générale / Toulouse

banque : 30003
guichet : 02110
compte :
00037271075
clé RIB : 51
**IBAN FR76 3000
3021 100 00372
7107 551**
BIC SOGEFRPP

Contact règlement facture

Permanence
ADH
CH Sainte-Anne
1, rue Cabanis
75014 Paris
tél. : 01 45 65 76
92
permanence-
adh@ghu-paris.fr

Objectifs pédagogiques de formation :

- D'appréhender les enjeux de l'IA en santé et ses impacts dans le pilotage des établissements de santé
- de s'interroger et de bénéficier de conseils sur la stratégie de développement de telles initiatives au sein des directions fonctionnelles d'un hôpital
- de faire le lien entre ces clés de compréhension et de management afin d'améliorer l'attractivité et la fidélisation des professionnels de santé
- de croiser les regards sur ce sujet novateur dans le cadre d'une approche comparative et constructive avec des acteurs d'autres milieux.

Nombre d'heures total de formation : 7h00

Compétences visées : transmission des savoirs et coopération

Prérequis : connaissance du monde hospitalier

Public visé :

Cette formation s'adresse aux :

- directeurs d'hôpital adhérents et non adhérents de l'ADH
- autres professionnels hospitaliers (médecins, cadres de santé, cadres administratifs, agents hospitaliers, etc.)
- directeurs d'hôpital retraités
- élève directeur d'hôpital

La formation peut également répondre aux besoins de personnes en réflexion sur une réorientation ou une reconversion professionnelle.

Méthodes pédagogiques :

- Méthode démonstrative
- Méthode explicative

Tarifs de la formation

DH adhérent ADH : 180 €

Tarif non adhérent : 200 €

Retraités* 50 €

EDH adhérents : gratuit si l'établissement de stage ne peut pas prendre en charge le coût de la formation de 30 €.

Élèves directeurs non adhérents* : 30 €

(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

Horaires :
De 9h00 à 17h00

Les modalités d'évaluation :

Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Une analyse des résultats fera ensuite l'objet d'une restitution à l'ensemble des participants.

« Intelligence artificielle et pilotage des établissements de santé : entre promesses et questionnements »

9h : Accueil café

9h20 : Introduction par le président de l'ADH Vincent Prévotau puis Sandra Rochette, déléguée régionale

9h30 : 1^{ère} partie - L'IA entre promesses, craintes et tentatives de régulation

- Loick Menvielle, responsable de la chaire management in innovative health de l'EDHEC
- Olivier Humbert, PU-PH au CLCC Nice et Responsable du DU IA et Santé à Nice
- Omar Yahia, juriste spécialisé en droit de la santé

10h40 : Capsule d'Emilie Lebee, DH et responsable de la veille internationale à l'ANAP

10h45 : Pause

11h : 2^{ème} partie - Du management de l'Innovation à l'innovation du Management : Les impacts de l'IA en matière d'emploi et de compétences à l'hôpital

Table ronde sur l'émergence des nouveaux métiers et la disparition de tâches voire de fonctions, les enjeux de formation à l'implémentation et l'usage de l'IA

- Pauline Havas, DRH CHU Amiens (sous réserve)
- Jacqueline Hubert, consultante santé & porte-parole de la délégation SwissEnov
- Matthieu Guyot, Directeur à l'ANAP et ancien DRH
- Frederic Mothy, Directeur des services numériques aux Hôpitaux du Léman (sous réserve)

12h10 : Capsule d'Emilie Lebee

12h15-13h45 : Pause repas/ stands des partenaires

13h45 : 3^{ème} partie - Et si on promptait !

Atelier pratico-pratique et ludique par Matthieu Guyot

14h15 : 4^{ème} partie - IA ou la promesse de gain d'efficience dans l'organisation et le pilotage des établissements

Retours d'expérience et partage des potentialités en présence :

- David Gruson, Fondateur EthikIA et directeur de programme santé à domicile La Poste Santé et Autonomie
- Sylvain Delair, Directeur DATA au CHU Grenoble
- Pascal Staccini, DIM du GHT Alpes Maritimes
- Mélissa Boisgontier, Pharmacien Hospitalier, Membre du CA du SYNPREFH

15h25 : Capsule d'Emilie Lebee

15h30-15h45 : Pause

15h45-16h50: 5^{ème} partie - Table ronde sur les prérequis et facteurs clés d'une implémentation réussie de l'IA dans un établissement de santé

Comment piloter l'innovation numérique et exploiter la richesse de nos données grâce à l'IA ?

- Olga Kokshaniga, Professeure associée à l'EDHEC et membre du Conseil National du Numérique
- Olivier Humbert, PU-PH au CLCC Nice et Responsable du DU IA et Santé à Nice
- Audrey Bel – Directrice générale du Centre d'Innovation et d'Usages en Santé (CIUS)
- Marc-Olivier Gauci, PU-PH au CHU de Nice et pilote scientifique du projet d'EDS Méditerranée

17h : Conclusion par Guillaume Girard, Délégué régional adjoint

Bulletin d'inscription

Le bulletin dûment rempli, signé et tamponné est à retourner
à la permanence ADH :

Par courrier à : Permanence ADH - inscriptions

Centre Hospitalier Sainte Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris Cedex 14

Par e-mail à : permanence-adh@ghu-paris.fr

Après enregistrement de votre inscription, vous recevrez une
confirmation de participation par mail sous quinzaine.

Attention ! En cas de désistement au-delà du 2 septembre 2024 la
somme forfaitaire de 90 € sera facturée.

Merci de nous contacter pour étudier les différentes possibilités mises
à disposition des situations de handicap.

Les annulations doivent être effectuées par mail.

**Toute annulation constatée et non signalée au préalable est due
en intégralité.**

Tarifs de la formation

DH adhérent ADH : 180 €

Tarif non adhérent : 200 €

Retraités* 50 €

EDH adhérents : gratuit si
l'établissement de stage ne peut pas
prendre en charge le coût de la
formation de 30 €.

Élèves directeurs non adhérents* : 30 €

**(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH
avec l'inscription)**

Coordonnées

Nom Prénom

Fonction

Établissement

Adresse

BP CP Ville

Tél. pro impératif Fax

E-mail impératif

Modalités de règlement Certification qualioipi n° 2022/98178.1 – Agrément DRTE 533 505 638 35

Paiement joint

À facturer à l'établissement

ANFH

Les mentions légales complètes de l'ADH sont accessibles sur le site adh-asso.org rubrique contactez-nous
ou auprès de la permanence.

(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

Adresse de facturation (si différente de celle indiquée supra)

Établissement

Adresse

CP Ville

Contacts

Inscriptions/facturation : ADH tel : 01 45 65 76 92 / mail : permanence-adh@ghu-paris.fr

Bon pour accord du chef d'établissement

Date et signature du stagiaire